



CFPPA-UFA Sains du Nord

52 rue Jean-baptiste Lebas 59177 Sains du Nord

CONTACT: Responsable de site

cfppa.sains-du-nord@educagri.fr

03.27.59.15.54

wagnonville.fr



Pré Inscription



BTSA ACS'AGRI / Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole Par Alternance-Niveau 5 / Code RNCP 39836



OBJECTIFS /

Former au métier d'exploitant agricole, l'enseignement délivre également un large aperçu de l'environnement agricole et de ses mutations. Le/la titulaire du BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACS'AGRI) possède une bonne connaissance de l'environnement économique, social et juridique des exploitations agricoles, ainsi que de solides compétences en techniques comptables. Les diplômés de BTSA ACS'AGRI sont très recherchés pour leur capacité d'analyse et de diagnostic du fonctionnement de l'entreprise agricole en matière de performance et d'évolution des pratiques agricoles, et sont également capables de gérer des ateliers de production de leur mise en place jusqu'à la commercialisation des produits.



MOYENS PÉDAGOGIQUES /

- L'exploitation de la ferme du DÉFRICHÉ

Support pédagogique du centre de formation : machinisme, contention des animaux, travaux culturaux, parage...

Exploitation en agriculture biologique de 77Ha :
élevage de bovins viande limousin de 55 vaches,
165 brebis allaitantes, 3 ruches, 2 vergers hautes tiges (4ha),
3 étangs (1ha), 16 mares, 6 km de haies.

- **Atelier de soudure** avec 4 postes aux normes.

- **Parcours pour chien de troupeaux.**

- **Équipements collectifs** : 2 tracteurs récents (+1 pour le machinisme), matériels de distribution et récolte de foin, pailleuse, d'entretien des pâtures (herse...).

- **Équipements** de contention, de parage, de pesée pour bovins et ovins.

- **Équipements de protection individuelle**

- **Visites et Partenariats** avec les exploitations, entreprises, les collectivités et organisme rattachés à la filière.

- **Les périodes de stages** font l'objet de visites de la part de l'équipe pédagogique.



ADMISSION /

En apprentissage : être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus / pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap reconnu.

En contrat de professionnalisation :

- pas de limite d'âge.

Prérequis : titulaire d'un Baccalauréat

Modalité d'accès :

- Procédure **Parcoursup** et/ou candidature spontanée

- entretien de motivation, vérification des prérequis.

- nécessité de conclure un contrat avec une entreprise (accompagnement possible à la recherche par l'UFA).

Délai d'accès à la formation : dans les 3 mois qui suivent le début de contrat d'apprentissage/ dans les 2 mois pour un contrat de professionnalisation.

+ de Renseignements

Contactez le centre de formation (CFPPA-UFA) au 03.27.59.15.54.

INFORMATIONS PRATIQUES



- Gare à 200 mètres de l'établissement (lignes en provenance de Lille et Valenciennes).

- Bus desservant Avesnes sur Helpe et Fourmies, les bus 402 et 402E en provenance de Louvroil, Hautmont, Saint Rémy du Nord, Boussoies, Jeumont, Cousolre...).

- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le site (nous consulter pour les tarifs).

- Places de parking en face de l'établissement

- Site accessible aux personnes en situation de handicap



FINANCEMENT/AIDES

Formation rémunérée /

cf : grille de salaire apprentissage sur notre site

Internet, onglet Infos pratiques/apprentissage

Apprentissage :

Aucun frais pédagogiques à la charge de l'apprenti.

Nombreuses aides à l'apprentissage.

Formation Continue : Selon devis

IMMERSION POSSIBLE PRENDRE CONTACT AVEC LE CENTRE



ORGANISATION DE LA FORMATION/

Durée : 2 ans d'alternance entre l'entreprise et le centre de formation 1ère Année : 675 h / 2ème Année : 675 h.
Le rythme de l'alternance : 1 semaine sur 2 en centre de formation avec aménagement de l'emploi du temps de façon à prendre en compte les périodes de forte activité de l'entreprise.

35h/ semaine au centre de formation

Modalités d'évaluation :

l'examen conduisant à la délivrance du diplôme s'appuie sur 6 épreuves. Le dispositif d'évaluation repose ainsi sur 2 épreuves nationales terminales qui représentent 50 % du total des coefficients et sur 5 épreuves en Contrôle en Cours de Formation (CCF).

Modalités d'adaptation à la formation :

VAA-Validation d'Acquis Académiques

Candidats RQTH : allongement du parcours possible

Soutien individualisé selon besoins.



Module	Blocs de compétences
M 11	Accompagnement au projet personnel et professionnel (APPP).
M 21	Organisation économique, sociale et juridique.
M 22	Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation.
M 23	Langue vivante.
M 31	Éducation physique et sportive.
M 41	Traitement de données.
M 42	Technologies de l'information et du multimédia.
M 51	Diversité des agricultures et politiques publiques
M 52	Ressources en eau et aménagements hydrauliques.
M 53	Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial.
M 54	Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole
M 55	Entreprise agricole, produits agricoles et marchés
M 56	Stratégie de l'entreprise agricole
M 57	Fonctionnement d'un agroécosystème
M 58	Conduite de systèmes biotechniques
M 59	Construction d'un système biotechnique innovant
MIL	Module d'Initiative Locale : création et transmission de l'entreprise.



DIPLÔME/ VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DU DIPLOME : Diplôme national d'état du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

DURÉE DE LA FORMATION : 2 ans

OBTENTION DU DIPLOME :

- 50% d'évaluation Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- 50 % en épreuves terminales.



CFPPA-UFA
INDICATEURS/
CONDITIONS DE VENTE



APRÈS LA FORMATION/

NIVEAU DE SORTIE

- Brevet de Technicien Supérieur agricole, niveau 5

POURSUITE D'ÉTUDES

- En Licence
- En comptabilité et en commerce du champ agricole

DÉBOUCHÉS

Peut exercer son activité dans des exploitations agricoles dans des entreprises et organisations du secteur de l'approvisionnement, de la collecte et du négoce dans des organisations du développement et du conseil

Les principaux métiers visés par le diplôme :

- Chef d'exploitation/exploitant ou co-exploitant / responsable d'entreprise agricole
- Gérant, chef de culture et/ou responsable d'atelier(s) d'élevage(s)
- Technicien conseiller et animateur
- Contrôleur / auditeur
- Inspecteur
- Technicien d'expérimentation

